

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française) site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires sociales, de la Famille et de la Santé

Convocation¹

Mardi 2 février 2021 – 14h00 En visioconférence

Ordre du jour

1. Auditions sur la Lutte contre la Pauvreté sous l'angle du non-recours aux droits

Rapporteur: M. Sadik Köksal

- Conclusions du groupe de travail
- Vote des recommandations (éventuellement)

2. Divers

Composition de la commission

Présidence : M. David Weytsman

Vice-présidences : Mme Farida Tahar – M. Ibrahim Donmez

Membres effectifs :

PS: Mme De Ecolo: Mme Zo

6: Mme Delphine Chabbert, M. Ibrahim Donmez, Mme Fadila Laanan

Ecolo: Mme Zoé Genot, M. Ahmed Mouhssin, Mme Farida Tahar
 MR: M. Geoffroy Coomans de Brachène, M. David Weytsman
 DéFI: Mme Nicole Nketo Bomele, M. Jonathan de Patoul
 PTB: M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Stéphanie Koplowicz

Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard aux mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid-19, l'accès au Parlement est réservé aux personnes dûment autorisées. Le public peut, dès lors, suivre les débats via le lien https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/.

Membres suppléants :

Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmery, M. Jamal Ikazban, M. Julien Uyttendaele Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, Mme Margaux De Ré, Mme Marie Lecocq, M. Hicham Talhi

MR: Mme Dominique Dufourny, M. David Leisterh, Mme Viviane Teitelbaum
DéFI: Mme Ariane de Lobkowicz-d'Ursel, M. Sadik Köksal, M. Christophe Magdalijns
PTB: Mme Elisa Groppi, M. Youssef Handichi, M. Luc Vancauwenberge

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).